

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1678

Artikel: La république des pédagogues
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La république des pédagogues

L'école suscite polémiques et querelles au bout du lac. Tout le monde s'en mêle, souvent à mauvais escient. Il vaudrait mieux que chacun exerce ses compétences et laisse les enseignants faire leur travail.

Chaque citoyen ayant accompli son service militaire se prend pour un expert en matière de défense. De même, parce que nous avons usé nos fonds de culottes sur les bancs de l'école, nous croyons tout savoir des méthodes pédagogiques qui assureront le succès scolaire de nos rejetons. A Genève, patrie de Rousseau, Claparède et Piaget, cette science infuse semble plus qu'ailleurs répandue. Malheureusement ces connaissances supposées engendrent

plus de conflits et de confusion qu'elles n'éclairent les esprits.

Anciens et modernes

Car, au bout du lac, la guerre scolaire est déclarée. Un comité d'initiative pour le retour des notes a ouvert les hostilités. Et depuis des mois, traditionalistes et réformistes, bardés de certitudes, s'affrontent par courrier des lecteurs, conférences de presse et tribunes interposés, notes contre appréciations écrites, sélection

contre tronc commun, redoublement contre cycle de formation. Et pour obéir à un tropisme bien genevois, la droite et la gauche se retrouvent face à face, et le gouvernement affronte la majorité du Parlement.

Les voyageurs persans de Montesquieu, débarquant à Genève, pourraient s'émerveiller de débats aussi intenses. Or même si l'intérêt suscité par cette controverse n'est pas négligeable, il est à craindre que la démocratie n'y trouve pas son compte. Confusion des rôles et des idées masque les enjeux politiques. Alors que le canton consacre le quart de son budget à l'instruction publique, règne un silence assourdissant sur les objectifs visés. Veut-on favoriser une sélection «naturelle» par rapport à un niveau d'exigence préalablement défini ou au contraire conduire tous les élèves à ce niveau? Quelles compétences attend-on à l'issue de la scolarité obligatoire? Quelle ambition pour la formation professionnelle, pour la formation supérieure? Plutôt que de débattre de ces questions, autorités, partis et associations se disputent sur les moyens - argent, procédures, méthodes pédagogiques. La commission parlementaire de l'enseignement et de l'éducation fonctionne comme un séminaire pédagogique, le magistrat en charge de l'instruction publique se prend tout à la fois pour le pédagogue en chef et le préfet de la discipline. Les directions générales des diffé-

rents ordres d'enseignement promulguent force directives et instructions qui laissent en définitive peu de marge de manœuvre aux établissements scolaires et aux enseignants. A ces derniers de se débrouiller dans ce ballet de réformes et de contre-réformes, dans ce corset réglementaire.

Les objectifs oubliés

Et si chacun des acteurs de la formation jouait sa partition? Conseil d'Etat et députés, au-delà des vagues formules de la loi, débattraient des objectifs concrets à atteindre et attribueraient les moyens nécessaires à leur réalisation. Voilà la tâche qui incombe au politique, voilà les enjeux qui exigent des décisions démocratiquement légitimées, voilà des questions sur lesquelles le peuple peut se prononcer. Et laissons aux établissements scolaires le soin de les appliquer. Redonnons aux directions et aux enseignants, enfin libérés du carcan bureaucratique, la possibilité d'élaborer des projets pédagogiques adaptés à leurs élèves. Laissons leur la responsabilité de trouver les différents moyens de parvenir aux objectifs qui leur sont fixés: tout simplement, laissons les exercer leur métier. Aux autorités politiques de contrôler et d'apprécier ensuite les résultats et, le cas échéant, de corriger le tir. C'est là leur métier. Si chacun exerçait ses compétences propres, l'instruction publique ne s'en porterait que mieux. *jd*

Abonnez-vous à **L'événement syndical**

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.



Je souscris un abonnement standard (55 fr. par an)

Je souscris un abonnement de soutien (80 fr. par an)

Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom _____

Adresse _____

NPA/Localité _____

A retourner à L'Événement syndical, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne, forum@evenement.ch